



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 13 juin 2017 — N° 267

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de féliciter M. Marcel Gagnon pour ses 50 ans de carrière journalistique.

M. Carrière (Chapleau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Liliane Charette, présidente du Club des aînés de Saint-René.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de féliciter Mme Johanne Jean, nommée présidente de l'Université du Québec.

Mme D'Amours (Mirabel) fait une déclaration afin de féliciter M. Denis Lavigne, maire de la municipalité de Saint-Placide, pour ses 25 ans de carrière politique.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 54.1 du Règlement, M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de féliciter M. Christian Messier, lauréat d'un prix de la Fondation Alexander von Humboldt.

13 juin 2017

M. Nadeau-Dubois (Gouin) fait une déclaration afin de souligner le travail de la Table AMI des aînés auprès des personnes âgées et vulnérables.

M. Ouimet (Marquette) fait une déclaration afin de souligner le 350^e anniversaire de l'arrondissement de Lachine.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de souligner la 10^e saison de l'organisme Écolo Vélo du cœur.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Club Optimiste Montréal-Nord inc.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de l'Académie de danse Martine-Laferrrière.

À 13 h 52, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 04.

13 juin 2017

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 990 Loi interdisant la fracturation hydraulique et la stimulation chimique des puits sur tout le territoire du Québec

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 990.

Dépôts de documents

Mme Vallée, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose les rapports annuels 2015-2016 des ordres professionnels suivants :

Barreau du Québec	(Dépôt n° 3328-20170613)
Chambre des huissiers de justice du Québec	(Dépôt n° 3329-20170613)
Chambre des notaires du Québec	(Dépôt n° 3330-20170613)
Collège des médecins du Québec	(Dépôt n° 3331-20170613)
Ordre des acupuncteurs du Québec	(Dépôt n° 3332-20170613)
Ordre des administrateurs agréés du Québec	(Dépôt n° 3333-20170613)
Ordre des agronomes du Québec	(Dépôt n° 3334-20170613)

13 juin 2017

Ordre des architectes du Québec	(Dépôt n° 3335-20170613)
Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec	(Dépôt n° 3336-20170613)
Ordre des audioprothésistes du Québec	(Dépôt n° 3337-20170613)
Ordre de chimistes du Québec	(Dépôt n° 3338-20170613)
Ordre des chiropraticiens du Québec	(Dépôt n° 3339-20170613)
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	(Dépôt n° 3340-20170613)
Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec	(Dépôt n° 3341-20170613)
Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec	(Dépôt n° 3342-20170613)
Ordre des dentistes du Québec	(Dépôt n° 3343-20170613)
Ordre des denturologistes du Québec	(Dépôt n° 3344-20170613)
Ordre des ergothérapeutes du Québec	(Dépôt n° 3345-20170613)
Ordre des évaluateurs agréés du Québec	(Dépôt n° 3346-20170613)
Ordre des géologues du Québec	(Dépôt n° 3347-20170613)
Ordre des hygiénistes dentaires du Québec	(Dépôt n° 3348-20170613)
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec	(Dépôt n° 3349-20170613)
Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec	(Dépôt n° 3350-20170613)
Ordre des ingénieurs du Québec	(Dépôt n° 3351-20170613)
Ordre des ingénieurs forestiers du Québec	(Dépôt n° 3352-20170613)
Ordre des médecins vétérinaires du Québec	(Dépôt n° 3353-20170613)

13 juin 2017

Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec	(Dépôt n° 3354-20170613)
Ordre des optométristes du Québec	(Dépôt n° 3355-20170613)
Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec	(Dépôt n° 3356-20170613)
Ordre des pharmaciens du Québec	(Dépôt n° 3357-20170613)
Ordre des podiatres du Québec	(Dépôt n° 3358-20170613)
Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec	(Dépôt n° 3359-20170613)
Ordre des psychologues du Québec	(Dépôt n° 3360-20170613)
Ordre des sages-femmes du Québec	(Dépôt n° 3361-20170613)
Ordre des techniciens et techniciennes dentaires du Québec	(Dépôt n° 3362-20170613)
Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec	(Dépôt n° 3363-20170613)
Ordre des technologues professionnels du Québec	(Dépôt n° 3364-20170613)
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec	(Dépôt n° 3365-20170613)
Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec	(Dépôt n° 3366-20170613)
Ordre des urbanistes du Québec	(Dépôt n° 3367-20170613)
Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec	(Dépôt n° 3368-20170613)
Ordre professionnel des criminologues du Québec	(Dépôt n° 3369-20170613)
Ordre professionnel des diététistes du Québec	(Dépôt n° 3370-20170613)
Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec	(Dépôt n° 3371-20170613)
Ordre professionnel des sexologues du Québec	(Dépôt n° 3372-20170613)

13 juin 2017

Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec
(Dépôt n° 3373-20170613)

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2016 de Retraite Québec.
(Dépôt n° 3374-20170613)

M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le plan stratégique 2016-2020 de la Sûreté du Québec.
(Dépôt n° 3375-20170613)

Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, dépose :

Un rapport intitulé *Rapport d'évaluation – Évaluation de la mise en œuvre de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.*
(Dépôt n° 3376-20170613)

M. le président dépose :

Le rapport d'activité 2016-2017 du Commissaire au lobbyisme du Québec.
(Dépôt n° 3377-20170613)

13 juin 2017

Dépôts de rapports de commissions

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 18, 30 et 31 mai ainsi que les 1^{er}, 6, 7, 8 et 9 juin 2017, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 3378-20170613)

Dépôts de pétitions

Mme Maltais (Taschereau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 574 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la réouverture de la clinique sans rendez-vous du CLSC Haute-Ville.

(Dépôt n° 3379-20170613)

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 373 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'ouverture d'une nouvelle clinique et l'embauche de nouveaux médecins dans Hochelaga-Maisonneuve.

(Dépôt n° 3380-20170613)

13 juin 2017

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 94 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la délivrance de permis autorisant des dispensaires à distribuer du cannabis sous réserve de l'adoption de la Loi sur le cannabis par le Parlement fédéral.

(Dépôt n° 3381-20170613)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Montpetit (Crémazie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 022 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement de l'école Félix-Antoine.

(Dépôt n° 3382-20170613)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Weil, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Roy (Montarville), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et M. Sklavounos (Laurier-Dorion), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale des réfugiés qui se tiendra le 20 juin 2017;

13 juin 2017

QU'en cette journée, l'Assemblée nationale réitère son engagement envers les millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui doivent quitter leur foyer pour fuir la guerre et la persécution;

QU'en cette journée, l'Assemblée nationale souligne la force morale, le courage et la persévérance des demandeurs d'asile, des personnes déplacées, des apatrides ou des personnes de retour dans leur pays après une longue absence.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bergeron (Verchères), conjointement avec Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M. Bonnardel (Granby), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé) M. Surprenant (Groulx) et M. Sklavounos (Laurier-Dorion), propose :

QUE l'Assemblée nationale réaffirme son attachement indéfectible aux institutions démocratiques, à l'État de droit et aux libertés fondamentales, notamment la liberté d'expression et d'association, ainsi que son engagement à les défendre et les promouvoir partout dans le monde;

QUE l'Assemblée nationale exprime sa préoccupation concernant les questions d'arrestations et les détentions de citoyens, de journalistes et particulièrement de parlementaires et d'élus municipaux du Parti démocratique des Peuples en Turquie;

QUE l'Assemblée nationale rappelle l'importance de l'engagement de chacun en faveur d'un État garant de l'égalité de tous ses citoyens, sans distinction de leur sexe, de leurs croyances politiques ou religieuses.

13 juin 2017

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Lefebvre (Arthabaska), conjointement avec M. Therrien (Sanguinet), M. Lelièvre (Gaspé) et M. Surprenant (Groulx), présente une motion concernant un seuil minimal de contenu local dans le projet du REM; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Therrien (Sanguinet) et M. Lelièvre (Gaspé), présente une motion visant la tenue d'une commission parlementaire sur les résultats du projet pilote Uber; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 113, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements;
 - la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 137, Loi concernant le Réseau électrique métropolitain;
 - la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 99, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions.
-

13 juin 2017

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de pétitions.

AFFAIRES DU JOUR

Motions du gouvernement

L'Assemblée tient le débat sur la motion faisant suite au dépôt, le 1^{er} juin 2017, par Mme Anglade, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, au nom de Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, signé le 30 octobre 2016 et approuvé par le parlement européen le 15 février 2017.

Cette motion se lit comme suit :

QUE, en vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, signé le 30 octobre 2016 et approuvé par le parlement européen le 15 février 2017.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 55 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 32 minutes 5 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 22 minutes 55 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 10 minutes sont allouées aux députés indépendants : 6 minutes sont allouées aux trois députés de Québec solidaire et 4 minutes sont allouées aux députés de Gaspé, de Groulx et de Vachon, sous réserve d'un maximum de 2 minutes chacun, selon le nombre de députés qui se seront manifestés pour intervenir. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

13 juin 2017

Le débat s'ensuit.

À la fin de son intervention, M. Bergeron (Verchères) propose :

QUE la motion en discussion soit modifiée en ajoutant après le mot « approuve », les mots « , dans six mois, ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE, en vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve, dans six mois, l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, signé le 30 octobre 2016 et approuvé par le parlement européen le 15 février 2017.

La motion d'amendement est déclarée recevable.

Le débat se poursuit sur la motion principale de Mme Anglade, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, au nom de Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, et sur la motion d'amendement de M. Bergeron (Verchères).

Le débat terminé, la motion d'amendement est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, les votes sur la motion d'amendement proposée par M. Bergeron (Verchères) et sur la motion proposée par Mme Anglade, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, au nom de Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales, et de la Francophonie, sont reportés à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

13 juin 2017

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 14 juin 2017, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 17 h 31, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 14 juin 2017, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON